

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 11 (1903)
Heft: 11

Artikel: Orbe - le château et l'église
Autor: Naef, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-12517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE

HISTORIQUE VAUDOISE

ORBE — LE CHATEAU ET L'ÉGLISE

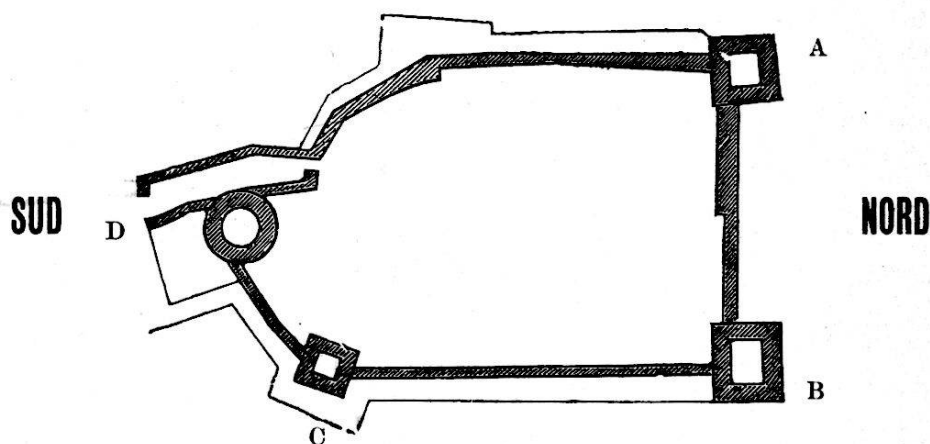
Communication présentée par M. A. Næf, archéologue cantonal,
à la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie dans sa réunion générale
du vendredi 21 août 1903, à Orbe.

Messieurs,

Permettez-moi quelques indications relatives à deux des monuments que vous aurez l'occasion de visiter aujourd'hui à Orbe : le château et l'église. En ce qui concerne l'histoire de la ville et de ses environs, je dois renvoyer aux sources essentielles, au *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, et surtout à l'ouvrage de Frédéric de Gingins et aux Mémoires de Pierrefleur ; vous y verrez que l'*Urba* romaine, placée dans l'itinéraire d'Antonin à 18,000 pas de *Lacus Lausoniis*, notre Vidy, et à 24,000 pas d'*Ariorica* (Pontarlier), était sur le plateau de Boscéaz ; j'en reparlerai. Vous y verrez encore que Frédéric de Gingins attribue la fondation de la ville actuelle au roi mérovingien Gontran, entre 563 et 596, celle du château au commencement et au milieu du VII^e siècle par les patrices de la Transjurane, qui gouvernaient nos contrées pour les rois francs.

Quoi qu'il en soit, l'existence d'un bourg sur l'emplacement de la ville actuelle n'est bien constatée qu'à partir de 1049, avec la fondation, à la même époque, d'un hospice pour les pauvres et les malades, hospice accompagné d'une chapelle dédiée à la Vierge, le tout construit sur le terrain de l'église actuelle et de la porte appelée *Poteylaz*, anciennement « Porte de l'hôpital » ; aux^es., en 856, 864, etc., nous constatons

au château d'Orbe de fréquents séjours des fils de Lothaire, plus tard des rois rodolphiens, et, après des vicissitudes diverses, le château d'Orbe passe aux comtes de Bourgogne, puis en 1168 à Amédée II, sire de Montfaucon. Ce fut très probablement peu après 1255 qu'Amédée III, le petit-fils du précédent, donna au château le développement qu'il garda jusqu'à sa destruction partielle par les Confédérés en 1475, même jusqu'à la création de la grande terrasse actuelle vers 1835 ; il semble en effet que les réparations importantes exécutées entre 1425 et 1430 par Louis de Châlons, prince d'Orange, consistèrent essentiellement dans la reconstruction des corps de logis et des dépendances, qui n'existent plus. On recouvrit les tours, on refit les galeries des chemins de ronde, et l'on transforma certainement quelques archères pour les adapter aux premières armes à feu. Nous reproduisons un plan du château tel qu'il existait encore en 1756.



Et maintenant que reste-t-il du château et à quelle époque remontent ces restes ? Un coup d'œil sur le plan suffit presque pour répondre à la première question ; le château n'occupait environ que la moitié de la belle terrasse actuelle, pour la création de laquelle on a démoli vers 1835 l'enceinte septentrionale contre laquelle s'adossaient jadis les bâtiments d'habitation. La grosse tour de l'angle Nord-Est (B) subsiste ; de Gingins y reconnaît le donjon, ce que je ne puis admettre ; la tour de l'angle Nord-Ouest (A) est détruite, mais

on en retrouve la base au pied des rochers ; à l'Est et à l'Ouest le tracé des remparts est encore nettement visible, et, à l'extrémité méridionale, commandant l'entrée et la barbacane, s'élève la grosse tour circulaire (D), le véritable donjon, la partie incontestablement la plus ancienne, la mieux conservée et la plus remarquable.

En ce qui concerne la date des constructions, de Gingins adopte la tradition suivant laquelle le donjon aurait été édifié par la reine Brunehaut, saisie en 613 dans la *Villa Urba* et livrée au roi Clothaire II ; le doyen Bridel met ces constructions à l'actif de *Theudelane* ou *Théodelinde*, petite-fille de Brunehaut et sœur cadette du roi Thierry II ; d'autres virent même dans le donjon une tour romaine. C'est absolument impossible ; dans leur état actuel, tours et enceintes ne sont pas antérieures au XIII^e siècle. Si jamais l'occasion se présente de faire des fouilles sur la terrasse, il est possible qu'on y découvre des substructions très anciennes et du plus vif intérêt, mais jusqu'ici, rien ne permet d'identifier les maçonneries visibles avec les défenses et les différentes résidences révélées par les textes historiques.

La grosse tour cylindrique (D) est une construction militaire du moyen âge absolument remarquable, très bien conservée, un des meilleurs types de donjons circulaires du XIII^e siècle que nous possédions dans notre canton. J'engage vivement ceux d'entre vous, Messieurs, qui ne craignent pas les escalades, à visiter ce monument. Jusqu'au niveau de l'entrée, à 10 m. 24 au-dessus de la terrasse actuelle, la base de la tour n'est percée d'aucune ouverture quelconque ; on reconnaît encore très bien la disposition de cette porte avec sa petite galerie ou plate-forme couverte, à laquelle on ne pouvait accéder qu'au moyen de cordes ou de longues échelles. Au niveau de l'entrée, le vide intérieur de la tour mesure 3 m. 87 à 3 m. 90 et les murs ont une épaisseur de 2 m. 30 ; l'étage correspondant possède quelques archères transformées

en partie au xv^e siècle et au xvi^e pour l'usage des armes à feu ; le sol repose sur une voûte, au-dessous de laquelle est un vide cylindrique, destiné à l'origine aux provisions d'eau potable, de vivres, de munitions, de poutres et de pierres pour la défense du sommet, dont nous reparlerons. Plus tard, lorsque la tour perdit son rôle de défense militaire pour devenir la « tour des Prisons », ce vide fut transformé en un cachot affreux ; dès le commencement du xvii^e siècle vous noterez pareilles transformations dans une foule de nos tours du xiii^e, aussi bien à La Tour de Peilz, à Chillon, à Rolle, qu'ailleurs ; je suis persuadé que c'est là qu'il faut chercher l'origine des traditions d'*oubliettes*, traditions si fortement enracinées, et qui, vous le voyez, ont un fond de vérité. Il ne faut jamais rejeter d'emblée les légendes et les traditions populaires : elles renferment souvent des renseignements très intéressants, renseignements qu'il suffit de retrouver en épurant et en interprétant les légendes ; aujourd'hui encore j'aurai l'occasion de vous en fournir un second exemple relatif aux antiquités romaines du plateau de Boscéaz.

La tour a encore deux étages, sans compter la terrasse du sommet, au niveau du couronnement conique, aujourd'hui fâcheusement tronqué mais encore complet en 1756 ; sans entrer dans trop de détails, il faut signaler le couloir et l'escalier, pris dans l'épaisseur du mur du côté oriental et qui conduisaient du second au troisième étage. Cette disposition, de même que celle de l'entrée, se retrouve exactement aux trois donjons circulaires de Martigny, de Saxon et de Saillon, positivement construits sous Pierre II de Savoie ; vous remarquerez aussi le couronnement conique à la Bâtiaz, à Martigny, de même qu'aux quatre tourelles, bien postérieures il est vrai, du château de Vufflens. En relisant l'histoire du siège de 1475 et de la prise du donjon, vous verrez que l'escalier intérieur, pris dans l'épaisseur

du mur, y est très nettement désigné, tandis qu'il n'en existe point dans la tour rectangulaire du Nord-Est ; ce fait confirme l'erreur de Frédéric de Gingins. Je ne m'arrête pas aux traces de la grande cheminée, qui chauffait l'étage intermédiaire, mais dois encore insister sur le système de défense du sommet de la tour. Jadis, le petit parapet de la terrasse supérieure était sans doute crénelé ; les trous équidistants que vous observerez sous ce parapet, servaient à l'écoulement des eaux de pluie, que des pierres saillantes et inclinées empêchaient de suinter le long des parois verticales. Immédiatement au-dessous, vous noterez les traces absolument complètes pour l'installation d'une galerie extérieure saillante, d'un hourdage continu, dont on armait les tours en temps de guerre. Je ne saurais développer ici la construction, ni le rôle défensif de ces hourdages ; nous examinerons la chose sur place et vous la trouverez d'ailleurs étudiée de main de maître par Viollet-le-Duc dans son Dictionnaire ¹. Mais, ce qu'il faut dire, c'est que dans notre pays il existe peu de tours où tout cela soit si bien et si nettement conservé ; pour l'instruction, aussi bien que pour le côté pittoresque, il serait vraiment à désirer de reconstituer le hourdage sur une longueur de quelques mètres, comme on l'a fait à la tour dite de Jeanne d'Arc à Rouen, ou à celle du « Borgo Medioevale » à Turin.

Je ne crois pas que la tour rectangulaire, encore debout à l'angle N.-E. de l'enceinte (B), ait été beaucoup plus élevée jadis qu'elle l'est aujourd'hui ; il suffit de comparer la vue de 1756 ². A cette époque, le couronnement crénelé existait encore ; la tour comporte quatre étages, sans compter celui du sommet, et tous ces étages sont percés de meurtrières, avec grands ébrasements intérieurs pourvus de sièges de pierre ; les trois étages inférieurs possèdent des portes dans

¹ Diction. raisonné de l'architecture française. T. VI. Art. Haud., etc.

² Vue reproduite dans : F. de Gingins. Hist. de la ville d'Orbe.

le mur méridional ; ces dispositions ne peuvent remonter au-delà du XIII^e siècle, je ne serais pas surpris qu'elles soient même un peu moins anciennes, cependant antérieures à l'usage des armes à feu. On reconnaît en effet partout la transformation des anciennes archères pour les adapter aux premières armes à feu, transformations qui doivent remonter au XV^e siècle. Un canal de cheminée n'existe qu'à l'étage supérieur, et rien, ni dans la disposition générale, ni dans les détails, ne semble permettre de reconnaître dans cette tour un donjon. Aujourd'hui les étages supérieurs sont inaccessibles ; lors du classement, la commune d'Orbe formula une réserve, tendant à ce que le sommet de la tour pût être rendu accessible au public, — comme celui de la Tour de Gourze. L'idée est excellente, en principe, et nous avons appris avec plaisir que M. le municipal Ertel va en poursuivre la réalisation ; elle permettra non seulement de jouir d'un panorama admirable, mais encore d'examiner les différentes installations intérieures d'une tour de défense du moyen-âge.

Des sept églises qui, suivant le banneret de Pierrefleur, existaient à Orbe en 1531, il n'en reste aujourd'hui qu'une seule, celle où nous sommes réunis, et que Pierrefleur nomme la *Grande Eglise*. Je ne crois pouvoir mieux faire que de résumer ce qu'en a dit Fréd. de Gingins, et me bornerai à ajouter quelques remarques personnelles. Nous avons vu, vers le milieu du XI^e siècle, la fondation, par un seigneur du pays nommé Rodolphe, d'un hospice pour les malades et les pauvres ; cet hospice fut construit au Sud de l'église actuelle, fut pourvu d'une chapelle, dédiée à la Vierge-Marie, chapelle qui s'éleva sur l'emplacement même du temple, et fut placée par les fondateurs sous la garde du prieuré de Romainmôtier ; à une époque incertaine, elle passa sous la dépendance de l'abbaye de Payerne. Au XII^e siècle, d'après de

Gingins, cette ancienne chapelle de Notre-Dame, joignant l'hôpital, était formée d'une nef centrale et de deux bas-côtés ; les piliers circulaires (sans les voûtes, bien entendu) remonteraient à cette époque, de même que les piliers des bas-côtés, qui s'adossaient jadis en demi-cylindre contre les murs latéraux ¹. L'incendie qui détruisit une grande partie de la ville haute au commencement du xv^e siècle, et qui consuma l'église de Notre-Dame, ne laissa debout que les quatre murs et les piliers. La ville d'Orbe s'étant chargée de la reconstruction de cette église, ensuite d'une concession datée de 1408, on l'agrandit en ajoutant de nouveaux bas-côtés au Nord et au Sud ; à cet effet, il fallut abattre les anciens murs latéraux entre les piliers semi-cylindriques. Comme on tenait à conserver le passage conduisant à l'escalier de la *Poteylaz*, le nouveau bas-côté Nord se trouva plus rétréci que le bas-côté que l'on créait en même temps au Sud, et qui fut pris sur le terrain occupé avant l'incendie par l'ancien hôpital. On pratiqua aussi une arcade dans une grosse tour carrée, adjacente à l'église, et qui faisait partie de l'enceinte de la ville haute ; l'étage correspondant de la tour fut ainsi transformé en chœur d'église, en perçant une grande fenêtre dans la paroi orientale, et deux fenêtres plus petites au Nord et au Sud. Ce fut l'emplacement du nouveau maître-autel ; la tour servit en même temps de clocher, et le sommet fut pourvu de tourelles aux quatre angles. L'église de Notre-Dame, rebâtie dans le premier quart du xv^e siècle, paraît avoir été de nouveau endommagée par le feu lors de la prise du château par les Suisses, en 1475, probablement à la suite de l'incendie allumé par les défenseurs pour isoler les deux entrées, la barbacane et le donjon.

Les restaurations nécessitées par ce nouveau sinistre ne furent terminées qu'au xvi^e siècle ; vous lirez la date de

¹ Cette opinion de F. de Gingins et les suivantes ne pourront se vérifier que lors de piquages à l'intérieur de l'église.

1523 sur la clef de voûte de la première travée occidentale de la nef, et sur la clef de voûte de la seconde travée du bas-côté méridional l'inscription suivante : *cette chapelle par Messieurs de la clergie d'Orbe a été réédifiée l'an 1525*. Il faut expliquer que le clergé séculier d'Orbe formait un collège appelé *la clergie*, et qu'en 1518 ce collège était composé de cinq prêtres, d'une vingtaine de clercs et desservants des sept églises et des chapelles de la cure d'Orbe, sans compter les prêtres et desservants des autres chapelles non curiales.

De Gingins raconte que, lors de la reconstruction des voûtes, les piliers circulaires et les piliers semi-circulaires des bas-côtés étaient encore ornés de chapiteaux romans, que ces parties furent supprimées parce qu'elles avaient souffert de l'incendie, et qu'à son époque (en 1855) les traces de ces mutilations étaient encore très visibles à la naissance des arêtes des voûtes. En grattant le badigeon, il aurait même constaté l'existence de peintures aux couleurs assez vives. La malheureuse décoration actuelle, en faux-marbre, masque tous ces vestiges ; vous en trouverez la date, 1878, sur une des nervures de voûte du bas-côté méridional, tout à côté de l'inscription de 1525.

Sans même gratter cette peinture, un examen attentif permet aujourd'hui encore de distinguer dans les consoles sculptées quelques restes d'une décoration polychrome très vive, très brillante, qui doit remonter à la construction même des voûtes, soit à la fin du xv^e siècle ou au commencement du xvi^e. Lorsqu'un jour ou l'autre d'heureuses circonstances permettront de débarrasser l'église d'Orbe de son horrible décoration en faux marbre, je suis persuadé que l'on pourra conserver et laisser voir cette peinture primitive.

J'attire rapidement l'attention sur la charmante chapelle de style gothique flamboyant, où se trouve le monument de Pierre Viret ; les sculptures très fouillées, la piscine et de

nombreux détails rappellent ceux de la chapelle contemporaine à Bavois. Vous noterez aussi toute une série de très bonnes menuiseries du xvii^e siècle, quelques-unes antérieures, d'autres postérieures à la restauration du temple en 1639, et sur lesquelles vous relèverez des dates allant de 1627 à 1705.

La grande fenêtre du chœur a malheureusement perdu ses meneaux et son fenestrage sculpté ; l'examen extérieur des deux petites fenêtres latérales, au Nord et au Sud, semble prouver qu'elles en ont remplacé, au xv^e siècle, d'autres plus anciennes, peut-être des fenêtres de la tour ; par chance, ces deux petites fenêtres ont conservé dans leurs couronnements trilobés quelques vestiges de vitraux du xv^e siècle. Une trappe et un escalier permettent d'accéder de la nef à l'étage inférieur de l'ancienne tour de défense, placé sous le chœur ; vous y noterez les longues archères, percées dans chacune des faces, et qui semblent remonter au xiii^e siècle. L'archère de la face orientale est en croix, comme celles du château de Champvent.

A. NÆF.

LA CHAPELLE PARTICULIÈRE DE LA FAMILLE BOURGEOIS DANS LE TEMPLE DE GRANDSON

Le temple de Grandson, l'un des plus anciens du canton après Romainmôtier et Payerne, est trop connu pour en faire ici une description détaillée : ses colonnes romaines, provenant d'Orbe et d'Avenches¹, son porche, ses chapiteaux, sa stalle de bois sculpté du xv^e siècle ; ses fresques dont l'une du xv^e et l'autre du commencement du xvi^e siècle, ainsi que toute son architecture ont fait l'admiration de tant de personnes, surtout depuis la très belle restauration exécutée il y a peu d'années par M. L. Châtelain, architecte

¹ Et peut-être d'Yverdon.